

10. Règlement intérieur de l'École des Arts Musique & Danse

I - Modalités d'inscription

L'élève est inscrit dans sa discipline et/ou dans les cours correspondant à son niveau après accord de la direction et du professeur, et à réception de la fiche de renseignements dûment remplie. Doit être joint à cette fiche, le présent règlement signé et accepté par l'élève ou son représentant. **Pour la danse**, seront à fournir en supplément, un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse et une attestation d'assurance extra-scolaire.

II - Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont payables au Trésor public suivant la tarification en vigueur. Toute année débutée est considérée comme due, sauf cas de force majeure, admis expressément par la commune de Montville.

III – Organisation des cours

Les élèves s'engagent à participer assidûment aux cours de musique et de danse. Les arrivées et les départs des élèves mineurs relèvent de la responsabilité exclusive des parents ou à défaut des personnes majeures désignées expressément par eux. La responsabilité de la commune est dégagée en dehors des cours auxquels sont inscrits les élèves. Les parents s'engagent à récupérer ou faire récupérer leurs enfants à la fin du cours.

IV – Tenue appropriée

• **Musique** : chaque élève devra apporter son matériel en cours.

• **Danse** : chaque élève devra porter la **tenue réglementaire** de l'école et arriver à chaque cours avec les cheveux attachés.

V – Respect

Dès son arrivée au sein des locaux de l'École des Arts de Montville, l'élève doit être calme, ne pas courir, écouter les consignes, employer un langage correct envers ses professeurs et ses camarades, ne pas rentrer dans la salle en l'absence du professeur, ne pas fumer. **Pour la danse**, il est interdit d'utiliser des produits personnels gras afin de ne pas marquer le parquet.

VI – Absences

Tout retard ou absence de l'élève doit être signalé préalablement à la Commune suivant des modalités précisées lors de l'inscription.

VII – Responsabilités

Il est conseillé aux élèves de ne pas apporter d'objets de valeur aux cours. La commune décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des effets personnels.

Les élèves doivent respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition par la commune. Toute dégradation nécessitant une remise en état fera l'objet d'une facturation à l'élève ou à la famille responsable.

VIII – Concerts, galas et autres manifestations

L'École des Arts de Montville organise au cours de l'année scolaire des manifestations, avec ou sans public, auxquelles les élèves sont invités à participer. Dans le cadre de ces événements, sauf dérogation expresse, la présence des élèves est requise pendant l'ensemble des répétitions et des représentations.

IX – Droits à l'image

L'élève (ou son représentant légal pour les personnes mineures) autorise la presse, la commune et ses ayants-droits à utiliser toutes images ou vidéos sur lesquelles il pourrait figurer. À défaut, il devra adresser une demande écrite au moment de son inscription.

X - Application du présent règlement

En cas de non-respect d'une ou plusieurs clauses du présent règlement, le professeur en référera à la direction et peut demander l'exclusion de l'élève qui est prononcée par la commune. En cas de contestation, l'élève ou son représentant légal peut solliciter un entretien auprès de la direction de l'École des Arts, de l'Adjoint au Maire chargé(e) des Affaires culturelles ou du Directeur général des services.

Je suis inscrit(e) à l'École des Arts de Montville et m'engage à respecter le présent règlement.

Nom - prénom de l'élève :

Signature de l'élève

Signature du représentant légal
(pour un élève mineur)

8. Tarifs

Niveau	Enseignement	Tarifs Montvillais		Tarifs hors-commune	
		paiement en 1 fois	paiement en 3 fois	paiement en 1 fois	paiement en 3 fois
SECTION MUSIQUE					
Éveil	cours collectif	150 €	51 €	225 €	76 €
Initiation	cours collectif	150 €	51 €	225 €	76 €
1 ^{er} cycle	instrument ou voix + formation musicale	320 €	108 €	640 €	214 €
	option pratique collective	80 €	28 €	80 €	28 €
2 ^e cycle	instrument ou voix + formation musicale + pratiques collectives	350 €	118 €	650 €	118 €
	option pratique collective seule	80 €	28 €	80 €	28 €
Hors parcours	cours d'instrument sur mesure ou voix	280 €	94 €	550 €	184 €
	formation musicale seule	120 €	41 €	200 €	68 €
	location d'instrument	100 €	34 €	200 €	68 €
SECTION DANSE					
Éveil	(4 – 5 ans)	120 €	41 €	153 €	52 €
Initiation	(6 ans)	120 €	41 €	153 €	52 €
1 ^{er} cycle	Élémentaire 1 (7 ans) – classique	126 €	43 €	166 €	56 €
	Élémentaire 2 (8 - 9 ans) - classique ou jazz	126 €	43 €	166 €	56 €
	Élémentaire 2 (8 - 9 ans) - classique et jazz	187 €	63 €	206 €	70 €
	Élémentaire 3 (9 - 10 ans) - classique ou jazz	126 €	43 €	166 €	56 €
	Élémentaire 3 (9 - 10 ans) - classique et jazz	187 €	63 €	206 €	70 €
	Intermédiaire 1 (11 ans) - classique ou jazz	139 €	47 €	171 €	58 €
	Intermédiaire 1 (11 ans) - classique et jazz	206 €	70 €	238 €	80 €
2 ^e cycle	Intermédiaire 2 (12 - 13 ans) - classique ou jazz	139 €	47 €	171 €	58 €
	Intermédiaire 2 (12 - 13 ans) - classique et jazz	206 €	70 €	238 €	80 €
	Intermédiaire 3 (14 - 16 ans) - classique ou jazz	139 €	47 €	171 €	58 €
	Intermédiaire 3 (14 - 16 ans) - classique et jazz	206 €	70 €	238 €	80 €
	Avancé 1 (17 ans et +) - classique ou jazz	139 €	47 €	171 €	58 €
	Avancé 1 (17 ans et +) - classique et jazz	206 €	70 €	238 €	80 €
	Avancé 2 (17 ans et +) - classique ou jazz	139 €	47 €	171 €	58 €
	Avancé 2 (17 ans et +) - classique et jazz	206 €	70 €	238 €	80 €
	Avancé 3 (17 ans et +) - classique ou jazz	139 €	47 €	171 €	58 €
	Avancé 3 (17 ans et +) - classique et jazz	206 €	70 €	238 €	80 €
Hors cycle	Classique adulte	139 €	47 €	171 €	58 €
	Pointes – initiation / perfectionnement	120 €	41 €	153 €	52 €
	Pilates	139 €	47 €	171 €	58 €
	Claquettes	139 €	47 €	171 €	58 €
	Contemporain – adolescent / adulte	139 €	47 €	171 €	58 €
	Frais de gala (sauf pilates)	10 €	-	10 €	-
	Stage de danse – module	10,50 €	-	10,50 €	-

Une inscription double, Musique et Danse, ouvre droit à une réduction de 15 % sur l'activité la plus chère.

9. Mode de paiement (cocher le choix)

- en 1 fois ¹ en 3 fois ¹ ¹ auprès du Trésor public à réception de l'avis des sommes à payer ³
 Coupons sports ANCV ² (danse) Chèques vacances ANCV ² Pass jeunes 76 ² Pass Culture ²

² à joindre impérativement au dossier d'inscription.

³ une facture pourra être adressée sur demande auprès de l'École des Arts après règlement des sommes à payer.

4. Choix de l'enseignement

Musique

- Éveil musical Initiation musicale Formation musicale
 Flûte traversière Clarinette Saxophone Trompette Violon
 Piano jazz Guitare Batterie Chant
 Orchestres ouverts aux musiciens amateurs Ateliers musiques actuelles Chœur d'enfants

Danse

	Souhaits de l'élève	Proposition du professeur
· Classique (de Éveil à fin de 2 ^e cycle)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
· Jazz	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
· Contemporain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
· Pointes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
· Claquettes (à partir de 14 ans)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
· Pilates (à partir de 16 ans)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. Planning prévisionnel des cours de danse (à confirmer)

LUNDI Classique	MARDI Modern'jazz	MERCREDI Classique
		Élémentaire 1 · 13h30 - 14h30
		Éveil · 14h30 - 15h15
		Initiation · 15h15 - 16 h
Éveil · 16h45 - 17h30		Intermédiaires 1-2-3 · 16h - 17h15
Élémentaires 2-3 · 17h30 - 18h30		Contemporain ados · 17h15 - 18h15
Pointes · 18h30 - 19h30	Élémentaires 2-3 · 18h - 19h	Claquettes · 18h15 - 19h15
Pilates · 19h30 - 20h30	Intermédiaires 1-2-3 · 19h - 20h15	Contemporain adultes · 19h15 - 20h30
Classique adultes · 20h30 - 21h45	Avancés 1-2-3 · 20h15 - 21h30	Avancés 1-2-3 · 20h30 - 21h45

6. Pièces à joindre au dossier

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 Règlement intérieur signé
 Attestation d'assurance extra-scolaire ou Responsabilité civile
 Attestation de rentrée scolaire si Pass jeune 76
 Certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse (pour une inscription danse)

7. Engagements

Je soussigné

Certifie

- avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École des Arts de Montville
- en acceptant les modalités et les conséquences en cas de non-respect

Autorise

- le professeur à prendre, en cas d'urgence, toutes les mesures, y compris l'hospitalisation

oui non

- autorise la presse, la Commune et ses ayants-droits à utiliser toutes images ou vidéos sur lesquelles il pourrait figurer. À défaut, adresser une demande écrite au moment de l'inscription.

M'engage

- à prévenir la mairie en cas de modification à effectuer sur la présente fiche et de changements concernant la fiche de renseignements.

Fait à Montville, le / /

Signature

DOSSIER D'INSCRIPTION



École des Arts de Montville Musique & Danse 2024 - 2025



Section Musique Section Danse

Une inscription double, Musique et Danse, ouvre droit à une réduction de 15 % sur l'activité la plus chère

1. Informations concernant l'élève

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Âge : ans

Adresse :

.....

Commune : Code postal :

Courriel : Tél. (mobile) :

Niveau musical : Niveau en danse :

Nombre d'années de pratique : Nombre d'années de pratique :

Informations complémentaires pouvant être utiles pour établir le niveau de l'élève

.....

.....

.....

2. Représentant légal 1 (seul destinataire de l'avis des sommes à payer)

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Commune : Code postal :

Courriel : Tél. (mobile) :

3. Représentant légal 2

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Commune : Code postal :

Courriel : Tél. (mobile) :

Cadre réservé à l'administration

Certificat médical Attestation d'assurance Autorisation droit à l'image

Inscription enregistrée le / /